



ATSEM volante (H/F)

recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Le service des affaires scolaires est composé d'une quarantaine d'agents qui occupent les fonctions d'ATSEM ou d'agent d'entretien. La commune de Bonneville compte 7 écoles réparties sur son territoire.

VOS MISSIONS

Rattaché-e à la responsable des affaires scolaires et en lien avec les enseignants, vous assistez le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Vous êtes en charge de :

- l'accueil et l'assistance des enfants : habillage/déshabillage, goûter, accueil dans la classe, surveillance et sécurité dans le cadre des transports scolaires et de l'accompagnement aux activités extérieures
- la préparation des activités récréatives avec le professeur des écoles : préparation des tables et des groupes de travail, découpages, mise à disposition du matériel nécessaire aux travaux de peinture, nettoyage du matériel, essuyage des tableaux, entretien du matériel et des jouets, rangement des coins de jeux
- l'entretien des équipements : remettre en ordre les locaux et le matériel utilisé pour les différentes activités, effectuer le nettoyage des salles et des sanitaires (sols, murs, vitres) et du matériel éducatif

VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire d'un CAP petite enfance ou AEPE et vous savez vous adapter à des environnements de travail qui peuvent être différents chaque jour. Vos qualités de discrétion, de rigueur, d'organisation et de polyvalence sont reconnues. Vous avez un très bon relationnel et le goût du travail en équipe. Vos capacités d'accueil et d'écoute, en toute neutralité, sont des atouts que vous mettez en œuvre au quotidien. Vous connaissez les règles d'hygiène et sécurité et vous savez appliquer un protocole d'entretien.

VOS CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES

Lieu de travail : toutes les écoles de Bonneville

Temps de travail et horaires de travail :

en l'absence de remplacement : travail en période scolaire 14h hebdomadaires (7h-11h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

en cas de remplacement :

> *travail en période scolaire* : 35h hebdomadaires (7h-12h/13h-17h15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi)

> *travail durant les vacances scolaires (la première semaine de toutes les vacances et 3 semaines l'été)* : 7h-14h du lundi au vendredi dédiés exclusivement à l'entretien des locaux

Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances

Avantages : tickets restaurants + participation mutuelle labellisée et contrat groupe prévoyance + CESU + COS + forfait mobilités durables selon modalités

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation
adressés à Monsieur le Maire de Bonneville
Service des ressources humaines 6 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville - drh@ccfg.fr

 Plus d'informations : service recrutement : 04 50 07 32 35



Suivez-nous !

